

Attestation relative à la confidentialité des données d'audit

Les meilleures pratiques d'audit de systèmes de management de la qualité sont définies par la norme internationale ISO 17021-1:2015 « Conformity assessment – Requirements for bodies providing audit and certification of management systems – Part 1: Requirements ». Les § 8.4.7 et § 9.9.3 de cette norme décrivent les exigences relatives au traitement sécurisé des informations confidentielles.

CertUp est audité périodiquement suivant cette norme par BELAC, le service d'accréditation du Service Public Fédéral Economie, en ce compris sur les exigences relatives à la confidentialité des données. CertUp bénéficie de l'accréditation BELAC portant le numéro 600-QMS. La portée de sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site de BELAC. Les procédures relatives à la confidentialité des données sont identiques pour l'ensemble des activités d'audit réalisées par Management Information – CertUp.

Le règlement d'audit qui fait partie intégrante de la convention d'audit précise quelles sont les données à caractère public et quelles sont les données à caractère confidentiel. Les procédures internes de Management Information – CertUp prescrivent la manière selon laquelle les données confidentielles nécessaires à la réalisation des audits sont gérées. Ceci se fait au sein de l'Union européenne, exclusivement par les personnes qui par leur fonction ou leur responsabilité ont un rôle à jouer dans la réalisation des audits, et uniquement à cette fin. Chacune de ces personnes est liée par un contrat reprenant une clause spécifique garantissant la confidentialité des données d'audit et des données confidentielles reçues d'organismes audités. Le règlement d'audit, les procédures internes et les contrats des personnes font l'objet de contrôles par BELAC.

A la clôture de la mission d'audit, les données confidentielles tant papier qu'électroniques non nécessaires à la traçabilité de l'exécution de l'audit sont détruites. Les données archivées à des fins de traçabilité de la réalisation de la mission d'audit sont conservées sur des serveurs sécurisés et les données papier sont conservées dans un système d'archivage à accès sécurisé. Conformément au § 9.9.4 de la norme ISO 17021-1 :2015, les données confidentielles nécessaires sont conservées durant tout le cycle de certification plus la durée d'un cycle supplémentaire. La durée de tout cycle d'audit réalisé par Management Information - CertUp est de 3 ans, à l'exclusion du cycle d'audit du KMO-portefeuille qui est de 5 ans.

Management Information – CertUp dispose d'une Information Security Policy interne applicable contractuellement à tous ses collaborateurs et à laquelle ils ont été spécifiquement formés. Celle-ci est établie suivant la structure de l'ISO 27001 :2013 « Information technology – Security techniques – Information security management systems – Requirements ». Pour le transfert sécurisé de fichiers informatiques confidentiels à Management Information - CertUp, l'organisme audité est invité à faire usage de la fonctionnalité prévue à cette fin dans le QforSoftware auquel il reçoit l'accès. Si malgré toutes les mesures prises une violation de données devait avoir lieu, CertUp s'engage à avertir l'organisme audité dans les 24 heures de son constat en communiquant toutes les informations utiles sur les circonstances de la violation, ses conséquences et les mesures prises pour y remédier. Par ailleurs, Management Information – CertUp communique clairement dans ses documents et sur son site web que toute question relative à la vie privée peut lui être adressée à privacy@maninfo.be.

Les engagements repris dans la convention d'audit et le règlement d'audit sont établis dans le respect des législations en vigueur. Les prix d'audit repris dans les offres sont des prix nets correspondant à ces engagements. Si l'organisme souhaite utiliser ses propres documents et exigences en remplacement ou en complément, une nouvelle offre de prix sera établie pour l'étude et/ou la mise en conformité avec ces exigences.

Pour CertUp sa,



Dominique Delferrière
Administrateur délégué
24 août 2018

